



ALTERNANCE

CONDUCTEUR(TRICE) DE TRAVAUX ET/OU D'AFFAIRES

Certificat de Qualification Professionnelle du BTP en alternance - Niveau 6

BAC+3

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre en charge le dossier client.
- Préparer les chantiers.
- Gérer financièrement le chantier.
- Etablir des factures et suivre le budget.
- Mettre en place et suivre les travaux.
- Réceptionner des travaux.
- Manager et communiquer avec les équipes.

CONTENU DE LA FORMATION

Réglementation et Marchés Publics
Organisation de chantier
Outils de planification
Droit pour la conduite de travaux
Sécurité de chantier
Simultrain
Reporting
Outils d'organisation et de suivis de travaux
Réception des travaux
Dossier des Ouvrages Exécutés
Retour d'expérience et analyse
Budget de chantier
Chiffrage de chantier
Travaux supplémentaires
Facturation
Gestion RH et compétences
Management d'équipe
Gestion des conflits
Autonomie et initiative
Connaissance de soi
Négociation commerciale
Gestion des risques
Communication professionnelle

BLOCS DE COMPETENCES

BLOC N°1 : Organiser le chantier à partir du dossier client

BLOC N°2 : Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception

BLOC N° 3 : Assurer le suivi économique du chantier

BLOC N° 4 : Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cursus s'appuie sur deux modalités fondamentales permettant de mettre du lien entre la formation et leur métier final : le « fil rouge » et le projet d'entreprise, assurant une cohérence de l'ensemble de la formation en se faisant points de repère. Il intègre également sur des intervalles condensés, des études de dossiers issus de cas réels de chantiers pour une expérimentation laissant droit à l'erreur et permettant l'évaluation précise des compétences en cours de formation.



MÉTIERS VISÉS

Directeur(trice) de travaux
Responsable de travaux
Conducteur(trice) de travaux
Chargé(e) d'affaires
Chef de chantier

PRÉ-REQUIS

BTS / DUT technique, ou toute autre certification de niveau 5 dans le domaine du bâtiment.

PUBLIC CIBLE

Étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Connaissance : QCM et autres choix multiples
Analyse : Mise en situation professionnelle
Synthèse : Études de cas, présentations écrites et orales, devoirs surveillés
Évaluation : Auto-évaluation



www.ecolelamache.org

VALIDATION

La formation proposée par Sup' La Mache permet de valider un certificat de qualification délivré par les C. P. N. E. du BTP (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics), reconnu nationalement par toutes les entreprises de la branche BTP.

Pour obtenir ce CQP, les compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier doivent être attestées autant par l'entreprise que par le centre de formation. La technicité des missions confiées ainsi que leur composante managériale seront validées en amont de la contractualisation.

Le référentiel du CQP Conducteur de travaux est composé de 4 blocs de compétences :

1. Organiser le chantier à partir du dossier client
2. Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception
3. Assurer le suivi économique du chantier
4. Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier

Un bloc de compétences ne peut être acquis de manière individuelle ; la validation de l'ensemble des blocs permet l'obtention du CQP.

Il n'y a pas de passerelle possible ni d'équivalence connue.

L'accès à ce titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas possible à ce jour.

POURSUITES D'ÉTUDES

Les titres professionnels ont pour vocation l'insertion en entreprise à la sortie de la certification. En ce sens, Sup' La Mache s'engage, sauf cas exceptionnels, à ne pas recruter en poursuite d'études immédiate à l'issue de cette formation.

DURÉE & ORGANISATION

12 mois, dont du temps en entreprise.

446 heures de formation.

Le **contrat de professionnalisation** permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.

DÉROULEMENT & LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8ème). Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent handicap est à la disposition de toute personne en exprimant le besoin afin d'étudier les solutions spécifiques et conditions de mise en œuvre de la formation.

Contact : handicapslm@lamache.org.

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un dossier de candidature doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité. Ce document peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement :

SUP' LA MACHE ALTERNANCE

69, bd Jean XXIII

69373 LYON Cedex 08

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la gratuité des prestations pour les alternants. Il n'y a donc pas de frais de dossier pour candidater à Sup' La Mache Alternance.

DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions sont **ouvertes 10 mois avant l'ouverture de la formation**. Dans le cas où les modalités d'accès sont remplies, les résultats à l'admissibilité sont connus en général dans les **30 jours après la réception du dossier**.

CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : suplamache@lamache.org ou au **04 72 78 55 66**

www.ecolelamache.org



www.ecolelamache.org